



Question écrite N°:

2644

Quel avenir pour les familles paysannes jurassiennes?

2014: Année internationale de l'agriculture familiale, on pourrait dire, fêtons-la avant qu'elle disparaisse !

Eh oui l'agriculture familiale est en voie de disparition, toutes les statistiques le confirment.

Sur le plan suisse, environ 55% des exploitants agricoles ont plus de 50 ans, 20% ont même dépassés la soixantaine.

Le canton du Jura ne fait de loin pas exception à la règle, il a perdu un tiers de ses exploitations agricoles ces vingt dernières années et l'hémorragie n'est pas terminée, vingt de plus ont cessé leurs activités en 2013.

Tout a changé, les exploitations agricoles ont grandi, le paysan est devenu un entrepreneur, le travail a augmenté mais les revenus restent modestes, souvent un des conjoints doit se résoudre, en plus du travail sur le domaine, à trouver un revenu annexe, dans ce contexte il devient de plus en plus difficile de fonder une famille. De surcroît, la nouvelle politique agricole 14-17 qui vient d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier de cette année est devenue si complexe qu'une chatte ni retrouverait pas ses petits, sans oublier un nombre considérable de nouvelles tracasseries administratives ainsi que des lois toujours plus restrictives. Tous ces changements semblent décourager de plus en plus nos jeunes agriculteurs.

A maintes reprises le Gouvernement a souligné son intention de militer pour une occupation décentralisée du territoire jurassien et pourtant beaucoup de fermes isolées se retrouvent abandonnées. Cependant le 6^e programme de développement économique ne fait aucune allusion à son agriculture traditionnelle (un oubli?). Pourtant l'agriculture est un pilier non négligeable de notre économie.

Nous demandons au Gouvernement de répondre aux deux questions suivantes:

- Est-il conscient de la situation?
- Envisage-t-il de prendre des mesures concrètes pour enrayer cet exode?

Le Cerneux-Lombard, le 25 mars 2014.

L'auteur: Edgar Sauser

